

Milquet : « Il faut rendre l'école aux profs »

La nouvelle ministre de l'Enseignement veut faire évoluer l'école. En partant de la base.

Le CDH a posé un geste fort en désignant Joëlle Milquet comme ministre de l'Enseignement. L'ancienne vice-Première s'est donné 18 mois pour réaliser le « Pacte pour un enseignement d'excellence » défini par la Déclaration de politique communautaire. Dans un entretien accordé au *Soir*, Joëlle Milquet

détaille les points forts de son programme. Et la méthode pour y arriver : « *Ce ne sera pas une opération imposée d'en haut. Elle ne sera pas prescrite de manière aveugle par quelques pédagogues en chambre ou des politiques.* » ■

► En désignant Joëlle Milquet à l'enseignement, le CDH a posé un geste fort. L'ancienne ministre fédérale a bien l'intention de donner de l'épaisseur au « Pacte pour un enseignement d'excellence ».

► Les points forts :

retour aux savoirs de base,
autonomie des écoles et, surtout,
confiance aux enseignants.

ENTRETIEN

On a longtemps comparé l'enseignement à un paquebot. Un énorme navire en fait, lent au démarrage, complexe à manœuvrer. Avec Joëlle Milquet à l'Enseignement, la métaphore change de registre. « *Au tout début de mandat, j'avais un peu l'impression d'être pieds nus devant l'Eve-est et l'Anapurna avec trois sherpas, d'hésiter entre la face est la face ouest, d'avoir peur de rencontrer quelques loups sur mon chemin...* », plaisante-t-elle. Ceux qui connaissent la femme politique savent pourtant qu'elle ne reste pas longtemps au pied de l'obstacle. L'encre de la Déclaration de poli-

tique communautaire (DPC) à peine sèche, sa désignation comme ministre à peine entérinée, l'ancienne ministre de l'Intérieur s'est mise au boulot. Avec un objectif : donner corps, dans les 18 mois qui viennent, au « Pacte d'excellence pour l'enseignement » qui trône en tête de la DPC.

Ce pacte d'excellence, ce ne sont pas juste des mots ?

Certainement pas ! Nous sommes dans un momentum rare pour le lancer. J'ai rencontré et écouté tous les acteurs de l'enseignement. J'ai désormais acquis une certitude : il y a un consensus sur les constats et les grandes orientations à prendre. Par ailleurs, le tout est partagé par ceux qui entourent l'école : les gouvernements régionaux, le monde de l'entreprise, l'université, le secteur culturel... Ce pacte d'excellence pour l'école, c'est « le » projet prioritaire du monde francophone. Avec une certitude : l'enseignement c'est l'affaire des enseignants, ce pacte on le fera avec eux, en les valorisant.

On décroïssonne l'école ?

On a toujours enfermé l'école sur elle-même, dans une espèce de cercle un peu miséreux. Or, l'enjeu essentiel c'est le redéploiement économique régional, dans un contexte où le monde francophone ne sait pas comment demain il va devoir se structurer en fonction de l'évolution institutionnelle.

Dans quel sens ira ce pacte ?

Il est indispensable de faire évoluer l'enseignement sur deux aspects. D'une part améliorer la qualité et la performance pour chaque élève en l'adaptant aux exigences du XXI^e siècle. D'autre part, il faut adapter, simplifier, fluidifier la gouvernance. Par-delà, il y a une certitude : ce ne sera pas une opération imposée d'en haut ! Elle ne sera pas prescrite de manière aveugle par

« La Communauté française a été préservée »

Les chiffres des économies à réaliser ne sont pas très clairs.

C'est 140 millions en 2015 et 280 en 2016. Ces 280 millions sont récurrents, on ne les remet pas en 2017 mais il n'y a pas d'effort complémentaire, cela reste structurel. Ce n'est pas un « one shot » mais on récupérera ensuite des moyens. On doit tous faire des efforts, on les fera mais de manière modérée, car l'enveloppe est quand même pas mal du tout. Je m'exprimerai davantage sur le sujet quand j'aurai analysé l'impact budgétaire piste par piste... Ce sera le plus raisonnable, il n'y aura pas de grand scandale. Il faut bien se rendre compte que la Communauté française a été préservée ! Et puis il y a des queues de budget, du non-utilisé.

A quoi va-t-on toucher ?

Si vous diminuez le redoublement ou évitez que des enfants fassent du surplace en 3^e maternelle, vous créez des économies sans faire de mal à personne. Avec un tronc commun, moins d'options et une gouvernance optimisée, on gagnera aussi un peu. Il y a beaucoup d'effets retour de ce type de politique. Il faut considérer qu'on s'organisera mieux. Aucune mesure ne viendra toucher l'emploi, les congés de maladie, la plage horaire de l'enseignant à moins que l'on en discute dans le pacte. Pour les mesures précises, patience, on y travaille seulement...

Mais l'heure est à la rigueur ?

J'ai reçu une épure trois jours après avoir reçu cette mission... Je sors d'un gouvernement qui a fait 22 milliards d'économies... Ici, honnêtement, ça n'a rien d'un scandale ! Tout le monde doit participer à l'équilibre. Partout en Europe, on a fait des coupes dans l'enseignement mais chez nous, rien. Je verrai les acteurs autour du 15 septembre à ce sujet. Certains craignent pour les subventions de fonctionnement mais je tiens à préciser que la dernière tranche des accords de la Saint-Polycarpe sera tout de même donnée. Donc, même si les frais de fonctionnement ne sont pas indexés, la dernière tranche sera octroyée et les écoles auront donc plus. Si les acteurs me proposent d'autres mesures avec un rendement, je prends...

TRONC COMMUN

Avec la mise en place d'un tronc commun jusqu'à la fin de la troisième secondaire, Joëlle Milquet note que l'organisation de l'enseignement sera tout à fait inédite : « Au lieu d'avoir un secondaire en trois fois deux années, la configuration passera à deux fois trois années. Jusqu'à la fin de la troisième, l'enseignement sera le plus identique possible, avec une vision plus polytechnique et scientifique pour permettre une orientation mature. Et surtout, il faudra s'assurer que les acquis de base sont là. C'est cohérent avec l'idée du bac, il s'agit de veiller à ce que ceux qui vont dans le qualifiant aient le plus d'acquis possible. » La ministre remarque que, dans le programme du CDH, le choix s'orientait vers un tronc commun jusqu'à la fin de la deuxième secondaire. « Mais il faut bien réaliser des compromis », accorde-t-elle. Sur ce dossier comme de nombreux autres, Joëlle Milquet tient à travailler à partir des recommandations émises par les acteurs du terrain.

FILIERE QUALIFIANTE

Mécanismes de relégation, taux de redoublement plus élevé que dans les autres filières, pas forcément de boulot au bout de la route... L'enseignement qualifiant requiert une réforme conséquente. Pour Joëlle Milquet, il s'agit d'un dossier « de grande urgence » et la ministre s'apprête d'ailleurs à prendre « son bâton de pèlerin ». Selon elle, « il faut un décloisonnement avec le monde de l'entreprise et le développement d'une filière porteuse et prioritaire de l'enseignement en alternance ». Elle poursuit : « Dès le 3 septembre, j'ai rendez-vous avec les pouvoirs organisateurs et les fédérations d'entreprises de Wallonie et de Bruxelles. Je vais voir avec eux comment créer des synergies dans les bassins scolaires et déterminer les obligations qu'ils s'engagent à respecter en matière d'offre quantifiée de stages pour le qualifiant. » Certains dénoncent le risque de faire rentrer l'école dans l'entreprise. Réponse de la ministre : « Ce n'est pas cela, il s'agit d'aider au financement là où on a des difficultés et d'investir dans les métiers de demain. »

ECHEC SCOLAIRE

Les chiffres sont connus : en 6^e secondaire, 60 % des élèves ont au moins une année de retard au compteur. « *Tout le monde commence enfin à comprendre que le redoublement n'entraîne pas nécessairement la performance. Tous les systèmes d'enseignement performants dans le monde présentent peu de redoublements* », analyse la ministre CDH. De plus, la manœuvre coûte cher : 427 millions d'euros par an, selon une étude de 2013. Joëlle Milquet lance donc plusieurs pistes pour contrer le phénomène. La première est la mise en place de « *contrats d'objectifs* », « *librement négociés avec les établissements tout en leur donnant plus de soutien* » : remédiation, formation continue, pédagogie... La ministre évoque aussi la remédiation immédiate, une « *politique clé* » à mettre en œuvre. « *Cela passera aussi par de la coordination entre établissements et l'étude dirigée gratuite* », conclut-elle.

UN BAC EN RHETO

Joëlle Milquet explique qu'on n'est pas du tout dans l'optique du bac à la française. « *Il y a différents objectifs : la qualité, la clarté et l'équité. Il s'agit de s'assurer que tous nos jeunes, sortant de toutes les filières, aient un niveau minimum en sciences, maths, français, langues. Ce n'est pas un nivellement vers le bas. L'idée est que chaque jeune, indépendamment de son école, de l'encadrement ou du contexte, ait accès à cela. Et chaque équipe pédagogique connaîtra très clairement les attentes de l'épreuve.* » Pour coller aux réalités belges, la ministre de l'Enseignement assure qu'il y aura « *un équilibre entre cette épreuve externe et les examens complémentaires correspondant aux pédagogies autonomes et aux filières différenciées* ». La mise en place de cette épreuve sera, encore une fois, discutée avec tous les acteurs du terrain. Joëlle Milquet reconnaît que « *ce ne sera pas facile à instaurer* ».

DIRECTEURS

Leur situation est connue : les directeurs d'école sont débordés, écrasés sous le poids de l'administratif, et parfois à cheval sur plusieurs implantations. Joëlle Milquet semble sensible à leurs doléances. « *Les systèmes qui performant bien sont ceux où les directeurs passent 40-50 % de leur temps à s'investir dans la pédagogie. Chez nous, cela stagne à 10-15 % car ils sont débordés par l'administratif. Donc, de deux choses l'une : soit on les aide dans la gestion administrative à fond, soit on essaie de fédérer des P.O. (pouvoirs organisateurs) pour avoir deux fonctions, celui qui se spécialise dans le management complet - qui peut ne pas être un enseignant, mais un manager - et celui qui s'occupe de la pédagogie. Dans le cas où il y a deux profils, cela devrait passer par un processus de fédération positive, autonome et libre des réseaux, pour faire des économies d'échelles. Il faut en tout cas redonner de l'espace et de l'autonomie aux directions pour leur projet pédagogique...* »

E.B. ET A.-C.B.